



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

- 1ère quinzaine :	.01,35 €	- Quinzaines suivantes :	.04,00 €
- 2ème quinzaine :	.01,45 €		
- 3ème quinzaine :	.01,80 €	- Minimum de perception :	.15,00 €
- Par place de stationnement de parking payant et par jour ouvrable :			.02,80 €
en vigueur depuis le 20 janvier 2023			

Domaine Public
rue Henri Barbusse
05.53.41.52.95
circulation@mairie-villeneuvesurlot.fr

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'encombrement de voirie pour un chantier ci-dessous désigné :

Adresse des travaux : -----

Type de Travaux : -----

POUR TOUT TRAVAUX EXTÉRIEURS (FAÇADE, TOITURE, VOILETS, PORTES...)

UNE "DÉCLARATION PRÉALABLE" EST OBLIGATOIRE

LA "D.P." EST INDISPENSABLE POUR TOUT COMMENCEMENT DE TRAVAUX

LA "D.P." EST DÉLIVRÉE PAR LE SERVICE DE L'URBANISME (05 53 49 66 80).

D.P. Numéro : -----

Propriétaire : -----

Nom, adresse : -----

tél et mail : -----

Entreprise : -----

Nom, adresse : -----

tél et mail : -----

Échafaudage :

Dépôt de Matériaux :

Travaux Intérieur :

Travaux Extérieur :

Stationnement :

Benne : dimensions : -----

Camion VL : dimensions : -----

Camion PL : dimensions : -----

Engin Télescopique : dimensions : -----

Autre : dimensions : -----

Les travaux commenceront le : -----

Ils se termineront le : -----

pour une durée de : ----- Jour(s)

La demande de travaux est à adresser 15 jours avant le commencement des travaux

Le -----

Signature